



l'oxygène  
à la source

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY

M. Pierre BRUYERE - Président

7 rue des Terrasses - BP 39 - 74960 CRAN-GEVRIER - Tél : 04 50 66 77 77  
mél : [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com) - web : <http://www.sila.fr>

L'avis implique un marché public

**Objet :** VERIFICATIONS PERIODIQUES ET MAINTENANCE DES ASCENSEURS DU SILA

**Type de marché :** Services

**Procédure :** Procédure adaptée

**Code NUTS :** FRK28

**Durée :** 48 mois.

**Description :** Vérifications périodiques et maintenance des ascenseurs du SILA

**Forme du marché :** Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont refusées

**Conditions de participation :**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Remise des offres :** 07/12/2018 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

**Validité des offres :** 3 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

**Modalités d'ouverture des offres :**

Date : le 10/12/2018 à 10h00

Lieu : SILA

**Instance chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE - 2 Place de Verdun - BP 1135 - 38022 GRENOBLE Cedex - Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 - mél : [greffe.ta-grenoble@juradm.fr](mailto:greffe.ta-grenoble@juradm.fr)

**Organe chargé des procédures de médiation :** COMITÉ CONSULTATIF INTERRÉGIONAL DES LITIGES EN MATIÈRE DE MARCHÉS PUBLICS - 107 rue Servient 69418 LYON Cedex 03

**Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :** Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551.12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

**Envoi à la publication le :** 14/11/2018

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME.

*Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.sila.fr/-Marches-publics-.html>*

ECO 74 8568 16/11/18